



Hôpitaux Civils de Colmar

Pasteur - Pasteur 2 - Le Centre pour Personnes Agées
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX
Tél : 03-89-12-40-00 / Fax : 03-89-12-42-98
site internet : www.ch-colmar.fr

Direction des Ressources Humaines Développement des compétences et formations

Téléphone : 03 89 12 46 69
Télécopie : 03 89 12 45 38

Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Affaire suivie par Julie WITWICKI
☎ 03.89.12.40.15
✉ concours@ch-colmar.fr

Colmar, le 25 janvier 2021

AVIS DE CONCOURS ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF

TYPE DE POSTE A POURVOIR :

- Grade : Assistant socio-éducatif de classe normale du premier grade
- Mode de recrutement : Concours sur titres
- Nombre de postes : Spécialité assistant de service social : 2 postes
Spécialité éducateur spécialisé : 1 poste

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature :

- S'agissant de la spécialité d'assistant de service social, aux candidats réunissant les conditions prévues aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité ;
- S'agissant de la spécialité d'éducateur spécialisé, aux titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ou aux titulaires d'un titre ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007 précité.

MODALITES DU CONCOURS :

La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

- la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps concerné ;
- l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de l'emploi concerné par le concours.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de sa demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- Les titres de formation, certifications et équivalences, ou une copie conforme à ces documents ;
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention du Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

28 février 2021, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur Adjoint

Jérôme DELSOL